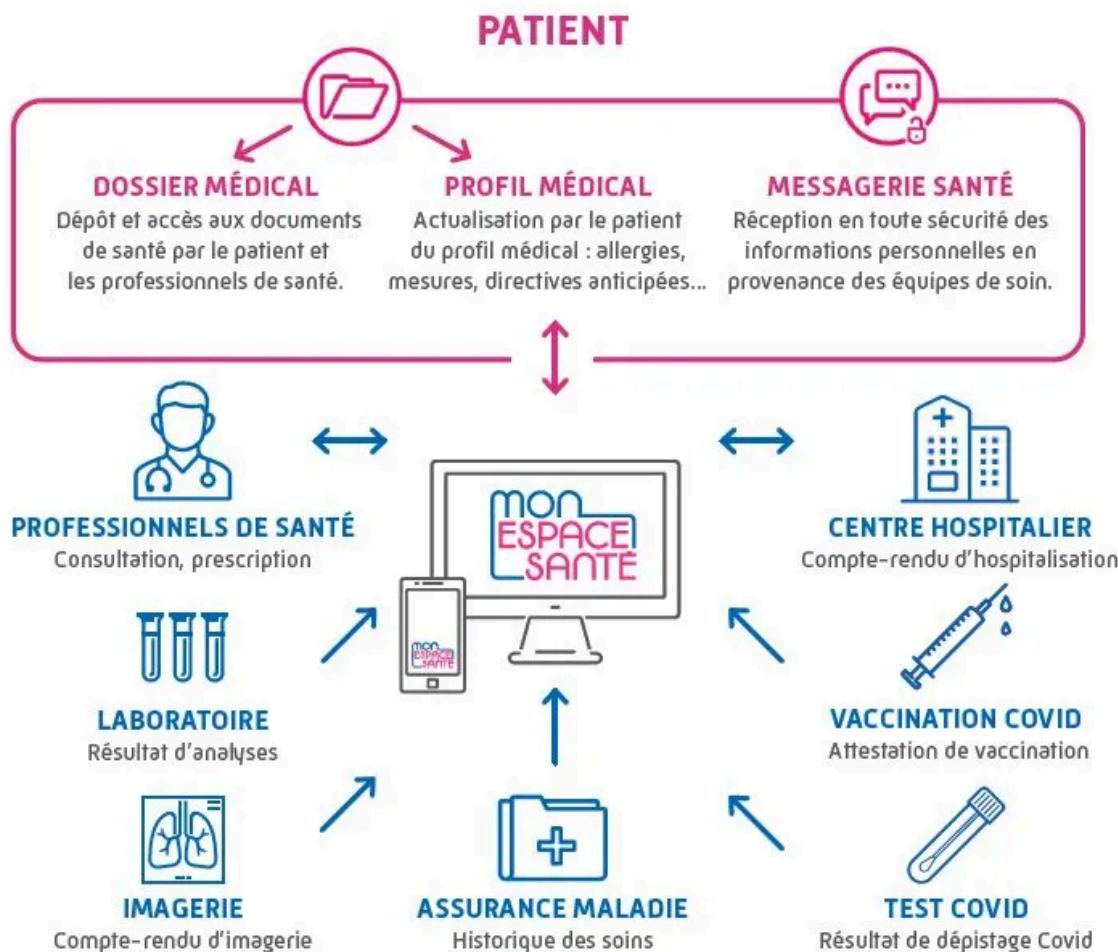


### Qu'est-ce que "Mon espace santé" ?

Mon espace santé est un carnet de santé numérique, qui permet à chacun de garder le contrôle sur ses données de santé, de stocker et partager en toute sécurité tous les documents et informations utiles pour son suivi médical avec ses professionnels de santé. Au-delà du dossier médical, ce service donne accès à un catalogue de services et d'applications de santé référencés par les services publics puis à terme, à un agenda médical. Tout ce dont chacun a besoin pour faciliter son suivi médical au quotidien.



### Qui peut accéder aux données ?

Mon espace santé est un espace numérique personnel semblable à un « coffre-fort » où sont rangés tous les documents de santé du patient. Les usagers choisissent, et exclusivement eux, les professionnels qu'ils autorisent à accéder aux documents qui y sont classés. De plus, tous les professionnels de santé ne peuvent pas consulter les mêmes informations : leurs accès dépendent d'une grille d'autorisation qui encadre strictement la consultation des documents de Mon espace santé.

En cas d'urgence, 2 cas de figure sont envisagés et sont définis par l'utilisateur au préalable.

- Dans ses paramètres, l'utilisateur doit indiquer s'il souhaite ou non que le médecin régulateur du Samu-Centre 15 puisse consulter ses données à l'occasion d'un appel d'urgence le concernant.
- Le 2e cas de figure concerne l'accès en cas d'urgence pour les autres professionnels de santé. Celui-ci est prévu pour permettre à tout professionnel de santé de consulter les documents d'un patient dont l'état comporte un risque immédiat pour sa santé. Là encore, l'utilisateur de Mon espace santé doit indiquer s'il autorise ou non cet accès en cas d'urgence.

## Les avantages de Mon espace santé ?

1. Avoir un carnet de santé à jour.
2. Avoir accès à vos données de santé 24h/24, 7j/7.
3. Avoir accès aux ordonnances à distance, en cas d'oubli.
4. Avoir à disposition son historique médical de manière pérenne et sécurisée.
5. Une protection des données de santé me concernant, sûre et garantie par un haut niveau d'exigence du gouvernement.
6. Avoir un rappel des messages de prévention me concernant (vaccination, dépistage, etc...)

## Quelles sont les fonctionnalités déjà disponibles ?

Depuis votre ordinateur ou votre smartphone, vous pouvez déjà retrouver dans Mon espace santé :

- Votre historique des soins remboursés par l'Assurance Maladie, pour retrouver la trace d'un soin ;
- Des conseils en prévention personnalisés selon votre âge et votre sexe ;
- Les documents relatifs à vos hospitalisations déposés directement par votre établissement de soins s'il le propose ;
- Vos vaccinations alimentées par votre médecin s'il le propose ou par l'Assurance Maladie pour les vaccins contre la Covid. Vous bénéficiez par ailleurs d'un calendrier vaccinal personnalisé qui vous permet de connaître les prochaines vaccinations à réaliser ;
- Vos résultats d'analyses alimentées par votre laboratoire ou par le Système national de dépistage SIDEP pour les résultats de tests Covid ;
- La possibilité d'enregistrer votre propre profil médical (vos antécédents personnels et familiaux, vos traitements, vos allergies, vos hospitalisations...) pour le partager simplement avec vos professionnels de santé lors d'un prochain rendez-vous ;
- La possibilité d'enregistrer vos propres documents de santé pour les retrouver facilement. Vous pouvez les classer dans des dossiers mais aussi les associer en faisant un lien avec les rubriques de votre profil médical ;
- Si vos professionnels de santé l'acceptent, la possibilité d'échanger avec eux des messages et pièces-jointes de manière sécurisée ;
- La possibilité de rendre visible ou masquer un document à vos professionnels de santé. Vous êtes toujours informé quand un professionnel de santé consulte un de vos documents ;
- Pour vous connecter plus facilement à Mon espace santé, grâce au service France Connect ;
- Vous connecter à l'appli grâce au système de reconnaissance biométrique de votre smartphone.

## Les fonctionnalités à venir :

- Recevoir automatiquement des ordonnances numériques sécurisées ;
- Disposer d'un carnet de santé de l'enfant numérique enrichi ;
- Déléguer l'accès à Mon espace santé à un proche choisi par vos soins ;
- Visualiser des images médicales (IRM, radio...) directement dans votre espace ;
- Interconnecter des services du Catalogue de services avec Mon espace santé pour y retrouver automatiquement des informations de santé en provenance d'objets connectés ou d'applications de prise de rendez-vous par exemple ;

**EN TANT QUE RU, LES QUESTIONS À VOUS POSER POUR IDENTIFIER SI “MON ESPACE SANTÉ” D’UN USAGER EST UTILISÉ ET ALIMENTÉ AU SEIN DE VOTRE ÉTABLISSEMENT**

L'établissement est-il organisé pour utiliser et alimenter “Mon espace santé”?	OUI	NON	A créer / A faire évoluer
Est-ce que les différents services de l'établissement de santé alimentent “Mon espace santé” ?			
Est-ce que les comptes rendus d'hospitalisation des usagers sont mis dans “Mon espace santé” ?			
Est-ce que les comptes rendus d'imagerie médicale (mammographie, radiographie, scanner, etc...) des usagers sont mis dans “Mon espace santé” ?			
Est-ce que les comptes rendus des consultations des spécialistes (cardiologue, cancérologue, neurologue, etc...) sont mis dans “Mon espace santé” ?			
Est-ce que les comptes rendus d'interventions chirurgicales des usagers sont mis dans “Mon espace santé” ?			
Est-ce que les lettres de liaison de sortie sont mises à disposition des usagers dans “Mon espace santé” ?			
 Est-ce que les ordonnances des soins font bien parties des lettres de liaison de sortie ?			
 Est-ce que les ordonnances médicamenteuses font bien parties des lettres de liaison de sortie ?			
Est-ce que la personne de confiance est identifiée via “Mon espace santé” en cas d'incapacité de la personne à s'exprimer ?			
Est-ce que les directives anticipées sont consultées via “Mon espace santé” en cas d'incapacité de la personne à s'exprimer ?			

## Quelques ressources

Nous vous proposons une liste non exhaustive de ressources et nous vous invitons à rechercher par vous-même celles qui répondront le mieux à la problématique que vous rencontrerez.

- Le site Mon espace santé à destination du grand public pour tout comprendre de ce dispositif :

<https://www.monespacesante.fr/>



- Le site de l'Assurance Maladie pour découvrir Mon espace santé :

<https://www.ameli.fr/ardennes/assure/sante/mon-espace-sante>



- Les ambassadeurs Mon espace santé peuvent être d'un grand soutien pour vous aider à comprendre à et à orienter les personnes sur les questions liées à Mon espace santé.

<https://www.pulsy.fr/portail/nos-services-partenaires/mon-espace-sante-144-282.html>



## Pour toute question liée aux droits des aidants ou des personnes aidées



Santé Info Droits est une ligne d'informations juridiques et sociales constituée de juristes et avocats qui ont vocation à répondre, **gratuitement**, à toutes questions en lien avec le droit de la santé.

**Appelez notre ligne au**

**01 53 62 40 30**

(prix d'une communication locale)

**Ligne ouverte le :**

- Lundi, mercredi et vendredi : 14h-18h
- Mardi et jeudi : 14h-20h